

10^c Journal du Lot 10^c

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------------|----------|----------|--------|
| LOT et Départements limitrophes | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements | 4 fr. 25 | 8 fr. | 15 fr. |
| TELEPHONE 34 | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publié

| | |
|---|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... | 0 fr. 80 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 0 fr. 80 |
| RECLAMES 3 ^e page (— d' —)..... | 1 fr. 25 |
| » 2 ^e page (— d' —)..... | 2 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES EVENEMENTS

Un discours du Président Coolidge : les Etats-Unis et les réparations. — La paix du monde et les possibilités de désarmement général. — Quelques révélations sur les préparatifs secrets du Reich.

Après les discours-programmes du Premier Allemand et du Premier Britannique, nous venons d'entendre un discours-programme du Président des Etats-Unis, M. Coolidge.

A noter que les déclarations de M. Coolidge, comme celles du chancelier Marx ou de M. Mac Donald sont des professions de foi essentiellement électoraux : le président américain est chef de parti et candidat à la présidence de la République.

Ceci dit, voici les idées maîtresses qui se dégagent du discours de M. Coolidge :

1^o le rapport Dawes constitue une base solide pour l'établissement d'une paix normale en Europe ;

2^o les capitaux américains doivent jouer un rôle important dans le plan de restauration de l'Europe ;

3^o le président des Etats-Unis est prêt à convoquer une nouvelle conférence pour la limitation des armements ;

4^o pas de participation à la Société des Nations ; toutefois le président se rallie au projet de création d'une Cour internationale de justice ;

5^o pas de discussion des dettes contractées par les alliés envers les Etats-Unis.

Chacune de ces directives appellerait de longs commentaires.

Il faut se borner aux constatations essentielles.

L'opinion française accueillera favorablement l'adhésion américaine au projet des experts ; par là-même, ce projet acquiert une valeur supplémentaire.

On ne peut que se féliciter également de voir le Président des Etats-Unis conseiller à ses concitoyens de souscrire à l'emprunt international prévu par les experts : cette recommandation portera certainement des fruits.

Par contre, ce n'est pas sans éprouver quelque déception, qu'on apprendra le refus catégorique des Etats-Unis de poser d'une façon quelconque la question des dettes interalliées : les Américains entendent conserver intacts leurs créances.

Cette attitude d'esprit n'est pas nouvelle.

On pouvait néanmoins espérer que les Etats-Unis qui profiteront largement de la guerre sauraient consentir quelques sacrifices pécuniaires.

Cet espoir s'évanouit ; on ne peut que le regretter.

Voilà, en somme, la position américaine quant au problème des réparations.

Avec lui, c'est le problème de la paix qui retient surtout l'attention de M. Coolidge.

Comme son prédécesseur, l'actuel président des Etats-Unis se prononce nettement contre toute adhésion de son pays à la Société des Nations.

Toutefois, il se déclare prêt à participer aux travaux de la Cour Internationale de Justice, chargée, on le sait, d'examiner les différends qui peuvent surgir entre nations.

Enfin, troisième idée fondamentale, pour maintenir la concorde dans le monde, M. Coolidge songe à provoquer une conférence pour la limitation des armements terrestres, aériens et sous-marins.

L'idée en elle-même est excellente.

La précédente conférence, celle de Washington, a-t-elle vraiment limité les armements navals ?

Non ! Elle a seulement décidé que la concurrence des armements serait arrêtée en certains domaines, mais libres en certains autres.

Et puis, nous, Français, nous ne pouvons pas oublier que la Conférence de Washington a commis une injustice marquée à notre égard : elle nous sommes une grande, de par nos colonies, une grande, de par nos colonies, une grande, de par nos colonies, elle a réduit nos moyens de défense navale au-dessous du minimum indispensable.

Pourquoi n'en serait-il pas de même en matière d'armements terrestres ?

Qui nous garantit que, là encore,

on ne nous imposerait pas des moyens de défense nettement insuffisants pour assurer notre sécurité ?

Quelles sont les garanties de paix et de sécurité qu'on nous offrirait ? Les Etats-Unis se tiennent à l'écart de l'Assemblée de Genève.

Les Etats-Unis repoussent de même toute idée d'alliance et le cas qu'ils firent du fameux pacte de garantie est assez instructif.

Bref, on ne nous offrirait rien, absolument rien pour assurer notre indépendance, toujours menacée, en dehors de bonnes paroles.

Avouons que c'est là bien peu de choses pour un pays comme le nôtre qui a connu, en l'espace de cinquante ans, une double invasion et qui est condamné, de par sa situation géographique, à vivre à côté d'un pays dont la principale industrie nationale est la guerre et la conquête !

Et comment ne nous tiendrons-nous pas sur nos gardes ?

Nous avons ici-même rapporté, maintes et maintes fois, quantité de faits qui démontrent surabondamment qu'un seul mobile anime la politique du gouvernement allemand : gagner du temps pour reconstituer l'armée allemande, éluder le paiement des réparations et se préparer à la revanche souhaitée.

Le Temps a publié, ces jours derniers, de son envoyé spécial en Allemagne, une étude fort bien documentée sur « les Préparatifs secrets » du Reich.

Les passages suivants, particulièrement significatifs, méritent d'être reproduits :

« Des renseignements de source sûre me permettent d'affirmer que dans les sphères militaires de Berlin on se prépare pour le cas où un nouveau Reichstag nationaliste voterait la réputation du traité de Versailles et la résistance aux mesures de coercition de la France et de la Belgique. Dans ce cas, un décret rétablirait le service obligatoire et la patiente préparation clandestine des associations militaires, des corps francs et des Schupos ferait aux alliés la surprise de ressusciter par un coup de baguette magique l'armée impériale de 1914. Le commandement allié, la France et la Belgique, ne peuvent l'ignorer. La Schupo a été renforcée dans toute la zone neutre ; elle a un corps d'officiers triplé, parfaitement inutile, si elle ne devait jouer que son rôle de police. »

« Les associations nationalistes de différentes nuances déploient une activité fébrile en vue des élections. Elles vont chercher à la gare les orateurs, les escortent aux salles de réunion, empêchent les contradicteurs d'intervenir et sabotent avec brutalité les réunions électorales des adversaires ; il n'y a que les communistes, quand ils sont en force, qui osent leur résister, alors ce sont des bagarres violentes au cours desquelles la police alarmée fait cause commune avec les nationalistes. »

« Toute la jeunesse est fanatisée ; les petits garçons sont embrigadés dans des associations sportives, et dès que leur développement physique le permet, ils passent dans les organisations armées nationalistes, y reçoivent une instruction militaire et sont soumis à un entraînement méthodique. Les défilés sont utilisés dans les services sanitaires et les bureaux. C'est bien la préparation de la levée en masse pour la guerre de libération, comme en 1813. »

Tout commentaire serait superflu. Pour nous, Français, la question angoussante se pose : laisserons-nous faire ?

Et nos Alliés permettront-ils qu'un tel foyer d'incendie couve en un coin de l'Europe ?

M. D.

INFORMATIONS

A la Commission des Réparations

La Commission des Réparations a reçu les réponses à sa dernière note des Gouvernements Anglais, Français et Belge.

La réponse Italienne est attendue incessamment.

Les quatre réponses seront publiées en même temps.

Mardi aura lieu une séance officielle pour l'examen des réponses et les décisions à prendre.

Les réponses concluent à l'acceptation du plan des experts.

Une rencontre franco-belge

Il se confirme que MM. Theunis et Hymans auront une entrevue avec M. Poincaré lundi prochain, à Paris.

Les Allemands protestent auprès de la S. D. N. contre la perte de leurs colonies

Les journaux allemands, consacrent de longs articles à la politique coloniale allemande, à l'occasion de l'anniversaire du 24 avril 1884 où Bismarck a inauguré la politique coloniale allemande en Afrique.

La Société coloniale allemande a adressé, le 24, à la Société des Nations, à Genève, un télégramme déclarant notamment :

« Le rapt des colonies allemandes constitue une violation des promesses solennelles faites au peuple allemand par ses ennemis avant la conclusion de l'armistice. Le peuple allemand tout entier demande, en conséquence, la restitution de ses colonies. »

La victoire du franc

Une déclaration publiée par l'Association des créanciers viennois montre que plus de quarante maisons de commerce autrichiennes ont été mises en faillite. Une importante banque est d'autre part en difficulté par suite de la hausse du franc et est entrée en liquidation.

Dix ans après

Pour la première fois depuis le mois de juillet 1914, le pavillon allemand a fait sa réapparition à Cherbourg où a eu lieu, sans incident, l'escale du paquebot Stuttgart. Ce navire, venant de New-York, a débarqué en tout et pour tout, 8 passagers américains, 9 sacs de dépêches et une malle.

Mort de M. Helfferich

Parmi les morts de l'accident de Bellinzona se trouvait M. Helfferich, ancien ministre allemand, chef du parti nationaliste et sa mère.

Les bolcheviks et les grèves anglaises

Les « Ivestia », de Moscou, publient une communication d'un agent communiste en Grande-Bretagne, montrant l'activité communiste en Angleterre.

Il déclare que les communistes ont aidé et encouragé les récents mouvements de grève et qu'ils ont, formé des comités spéciaux pour encourager l'esprit combatif des ouvriers et les pousser à maintenir le maximum de leurs revendications.

Fêtes soviétiques

De gouvernement soviétique a aboli les fêtes orthodoxes, et a prescrit sept fêtes révolutionnaires « obligatoires ». Les voici : 21 janvier : mort de Lénine ; 22 janvier : anniversaire du 9/22 janvier 1905, dit le « Dimanche rouge » ; 12 mars : chute de l'autocratie ; 18 mars : anniversaire de la commune de Paris ; 1^{er} mai : jour de l'Internationale ; 6 juillet : jour de la constitution de la S. S. S. R. ; et, enfin 7 novembre : anniversaire de la révolution bolcheviste.

Pas de secours aux enfants d'Allemagne

La loi votée par la Chambre des représentants américaine accordant un secours de dix millions de dollars aux enfants d'Allemagne est, annoncée-t-on, condamnée à rester indéfiniment à l'étude, au Sénat.

L'attitude des sénateurs est attribuée à des rapports qui leur furent fournis sur les dépenses exagérées auxquelles se livrent les touristes allemands en Italie.

La Turquie nouvelle célèbre son 4^e anniversaire

Le 4^e anniversaire de la constitution du gouvernement national turc, a été célébré à Paris jeudi, à l'ambassade de Turquie au milieu d'une assistance nombreuse.

Hussein Raghib bey, chargé d'affaires de Turquie à Paris, a reçu, au nom de son gouvernement, les félicitations des membres de la colonie turque et des personnalités étrangères.

De son côté, le foyer des étudiants turcs à Paris, a organisé, une réunion en vue de célébrer la fête nationale.

Italie et Tchéco-Slovaquie

Le président Masaryk se rend en Italie, où il sera rejoint par M. Benès, ministre des affaires étrangères.

Il s'agira, au cours de ce voyage, de jeter les bases d'un traité d'alliance italo-tchéque. Ce traité impliquerait l'adhésion de la Tchéco-Slovaquie à l'Entente italo-yougo-slave. Son objet serait d'affirmer une fois de plus la solidarité des deux Etats slaves successeurs de la monarchie austro-hongroise.

Pour protéger la République grecque

Le décret-loi sur la protection de la République, qui est entré en vigueur le 24 avril pour une période de dix années, énumère les sanctions sévères (emprisonnement, exil, déportation, ainsi que de fortes amendes) pour toute publication, tout acte, toutes paroles tendant à dénigrer ou à amoindrir l'autorité de la République, à la renverser, à contester sa validité ou à faire intervenir la religion dans le but de miner la République.

Le décret interdit également, sous peine de mêmes sanctions, les paroles se rapportant sous n'importe quelle forme aux membres de la dynastie déchue, à la critique des jugements des tribunaux, même de ceux qui concernent l'exécution des ministres, ainsi que des autres verdicts rendus depuis 1917.

La peste dans l'Inde

Durant la dernière quinzaine, 22.000 cas de peste ont été signalés dans la province du Penjab et on a enregistré 17.000 morts.

Depuis le commencement de l'année jusqu'à ce jour, il ne s'est pas produit moins de 70.000 cas, dont 54.000 décès.

Contre les dissidents du Moyen-Atlas

Sur le front du Moyen-Atlas, la surveillance hostile des tribus dissidentes empêche toute soumission collective ; quelques isolés seulement ont pu rejoindre nos lignes. L'aviation bombarde les groupements les plus irréductibles dans la vallée du Drent, au sud de Ksiba et en pays Ait Isha, au sud-ouest de Ouauizert.

Un chimiste anglais nie la fabrication artificielle du diamant

Au cours de la réunion d'une Société savante, sir Charles Parsons a déclaré que depuis vingt ans, il avait essayé de fabriquer des diamants artificiels et qu'à cette occasion, il avait dépensé en expériences 20.000 livres.

Il est arrivé à la conclusion que personne n'avait jamais fabriqué un diamant et que, par conséquent, les prétentions de Moissan, chimiste français, et de sir William Crookes, chimiste anglais, n'étaient pas fondées.

Un repas de mariage peu banal

Le mariage de la fille, âgée de 15 ans, du rabbin Teitelbaum avec le rabbin Albert Halberstan qui fut célébré à Maramaros-Sziget, petite ville de la Roumanie septentrionale, a rappelé par plus d'un côté les fameuses noces de Gamache. Qu'on en juge : 23 boeufs, 210 moutons, 160 veaux, 2.100 oies, 3.000 poulets ont été sacrifiés. Plusieurs wagons de boissons variées étanchèrent la soif des invités. Il est vrai de dire que ceux-ci étaient au nombre de plus de 10.000, représentant les communautés juives de Pologne, de Russie, d'Autriche, etc. Les pauvres ne furent pas oubliés, et dès le commencement des réjouissances de grands banquets leur furent offerts.

La vague de chaleur

Une vague de chaleur sévit sur la région et plus particulièrement sur les Pyrénées-Orientales. Le thermomètre a monté au-dessus de 31 degrés. La sécheresse est grande.

Un nouveau paquebot

M. Bokanowski, ministre de la marine, a présidé, en présence de dix mille personnes, à Bordeaux, au lancement du paquebot « d'Artagnan ».

Cette nouvelle unité commerciale française est d'une longueur de 165 mètres et déplace en charge 20.326 tonnes. Elle atteindra en demi-charge une vitesse de 16 nœuds.

La campagne électorale et les ministres

Le gouvernement a décidé que les ministres députés se présentant devant le corps électoral ne participeraient plus, à partir de ce jour, à des réunions publiques.

CHRONIQUE LOCALE

LA BATAILLE ÉLECTORALE

Les forces en présence

La bataille électorale se déroule à travers la France entière.

Quel en est l'enjeu ? Quel en peut être le dénouement ? Pour saisir le sens véritable de cette bataille, il convient de s'élever un moment au-dessus des contingences locales pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur les forces qui s'affrontent.

Un tel examen préliminaire s'impose d'ailleurs si l'on veut voir clair dans les situations locales et discerner où est le devoir des républicains patriotes.

Sous la diversité des partis, on distingue aisément quatre systèmes de forces.

A l'extrême-gauche, le communisme, qui préconise la révolution brutale, la dictature du prolétariat et prêche l'abdication nationale devant les oukases de Moscou.

Aux côtés immédiats du communisme, se trouve le socialisme révolutionnaire, internationaliste comme lui, et comme lui ennemi déclaré de la propriété individuelle.

Dans son violent assaut contre la politique nationale, le socialisme révolutionnaire marche seul parfois, mais plus souvent il s'associe, soit avec des communistes dissidents, soit avec la fraction extrémiste du parti radical-socialiste.

Le trait saillant de cette alliance électorale déconcertante, c'est que le radicalisme marche à la remorque, abdique son programme : c'est le socialisme révolutionnaire qui conduit la barque.

En face de ces deux armées d'extrême-gauche, prêtes à jeter le pays dans la discorde intérieure et à abandonner en fait tous nos droits sur l'Allemagne, deux autres armées affrontent la lutte.

C'est, d'une part, celle des républicains de gauche et des démocrates qui ont le souci de sauvegarder les droits essentiels de la France.

C'est, d'autre part, celle des conservateurs de toutes nuances qui, tout en secondant les gouvernements de la République dans leur action de salut national, n'en conservent pas moins l'espoir, sinon de restaurer tel ou tel régime déchu, du moins de saper telle ou telle institution fondamentale de la République.

Telles sont les positions respectives de bataille.

Que doivent faire, dans ces conditions, les républicains et les démocrates attachés à la politique nationale ?

Tout leur effort doit tendre : d'une part, à barrer la route aux révolutionnaires de toutes nuances, ainsi qu'à ceux des radicaux-socialistes qui, dans un intérêt purement électoral, acceptent la tutelle des premiers et pactisent avec l'internationalisme et le collectivisme ;

et, d'autre part, à substituer des républicains authentiques et indiscutables, aux conservateurs qui détiennent des sièges à la Chambre.

En définitive, l'objectif à atteindre est double : d'abord et avant tout assurer l'élection d'une majorité résolue à défendre les droits de la France ; ensuite, renforcer les forces républicaines en éliminant de la Chambre

les adeptes des régimes à jamais déçus.

Nous estimons, en effet, que les conservateurs n'ont pas le monopole du patriotisme.

La France compte aujourd'hui assez de républicains, fermement décidés à pratiquer une politique nationale, pour qu'on ne fasse pas appel au concours des adversaires du régime.

Telles sont les positions de bataille des forces électorales dans l'ensemble du pays.

C'est en fonction de ces directives générales que les situations locales doivent être examinées et réglées.

M. DAROLLE.

Nous disons plus haut que les internationalistes et leurs auxiliaires du Bloc des Gauches sont prêts à abandonner en fait tous les droits de la France sur l'Allemagne.

Il convient d'insister sur ce point, car dans leur campagne électorale, les candidats en question s'abstiennent prudemment d'aborder le problème : ils savent que les électeurs ne permettraient pas la moindre défaillance patriotique.

Les tenants des diverses Internationalistes n'en poursuivent pas moins ce but : la révision, au profit de l'Allemagne, du traité de Versailles.

Voici, entre mille, une citation suggestive. Elle est extraite d'un article de l'ère Nouvelle, l'un des principaux organes du Bloc des Gauches, article signé Augustin Hamon et paru à la date du 10 mars 1924 :

« Pourquoi se leurrer soi-même en voulant leurrer les autres ? Le traité de Versailles est un traité injuste et malhonnête. Il doit être révisé, et il sera révisé que cela plaise ou non. La force des choses conditionne inéluctablement cette révision. Depuis son établissement, en 1919, les démocrates et les socialistes le disent. Ils l'ont montré maintes et maintes fois. »

Ainsi la question est nettement posée devant le suffrage universel : pour ou contre le Traité de Versailles ;

pour ou contre les réparations ;

pour ou contre la sécurité ;

pour ou contre la France.

UNION REPUBLICAINE ET CONCORDE NATIONALE

Au Congrès National de la Fédération Républicaine de France, M. Poincaré a prononcé un important discours-programme qu'il a résumé en cette devise : Union Républicaine et Concorde Nationale.

Le Président du Conseil s'est attaché tout particulièrement à montrer le danger que présentent certaines alliances électorales. Voici ce passage essentiel :

Comment ne produiraient-elles pas moins de lumière que de confusion et d'obscurité ces alliances hétérogènes où se rapprochent momentanément, çà et là, en vue d'un résultat éphémère, des hommes qui ont sur les plus graves objets de la politique des convictions différentes ? Les socialistes unifiés veulent abolir la propriété individuelle ; ils dénoncent le capital comme responsable des inégalités et des misères humaines.

Les républicains croient que l'inégalité est un fait de nature et non pas un fait de civilisation. Ils veulent que, dans les sociétés modernes, le capital travaille et que le travail possède. Ils ne songent pas à supprimer la propriété, mais à la répartir et à la généraliser. Où est le cartel électoral qui puisse concilier des doctrines aussi opposées ? Lorsque les socialistes unifiés s'unissent à des radicaux-socialistes ou à des socialistes indépendants, sont-ce les premiers qui renoncent à condamner la propriété privée ou sont-ce les seconds qui se rallient à cette condamnation ?

Quels sont ceux qui avalent la pilule amère dont a parlé, je crois, M. Léon Blum ?

Je sais bien que, dès maintenant, certaines affiches nous disent : « Chacun des coalisés couche sur ses positions. » Mais alors, qui trompe-t-on ? Et ne reste-t-il pas qu'à vouloir marier l'eau et le feu, on expose le feu à s'éteindre ou l'eau à s'évaporer ?

Il n'est pas d'entrepreneur assez habile pour jeter sur de tels gouffres des passerelles de quelque durée. Toutes ces ingénieuses combinaisons électorales seront fatalement sans lendemain et si elles ont une journée, ce sera la journée des dupes.

Les listes en présence dans le Lot

Un de nos abonnés de Paris nous écrit pour nous exprimer sa « stupéfaction » de n'avoir pu lire, dans les colonnes du *Journal du Lot*, « AU MOINS LA SIMPLE NOMENCLATURE DES LISTES EN PRÉSENCE » dans notre département.

Cette nomenclature, notre correspondant l'a découverte dans un *Journal*, de Paris !

Evidemment, nous sommes mal informés !

Nous comprenons la surprise qu'on nous exprime !...
Reste à savoir si « être bien informé », consiste à se faire l'écho d'énormes « canards ».

La presse parisienne, en ce qui concerne notre département, a publié des listes extravagantes, tant par leur nombre que par leur composition.

Pouvions-nous colporter, « pour être bien informés », des informations aussi fantaisistes ?

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle la situation est la suivante : deux listes et deux listes seules sont en présence, celle du Bloc des gauches (MM. Malvy, Bonat et Calmon) et celle des députés sortants (MM. Delport, Delmas et Murat).
...Maintenant le bruit court que... Mais pourquoi courrons-nous après les bruits, à notre tour ?

P.S. — Dernière heure : Ce matin, samedi, nous apprenons la constitution d'une liste communiste, ainsi composée :

M. Simon, originaire de Belaye, employé des transports à Paris ;
M. Davidon, de Gourdon ;
M. Albert Laborie, de Figeac.

Spéculation hasardeuse

Sous ce titre, « Le Cri de Paris » publie l'entrefilet suivant :

« A Paris et dans la Seine, la contribution réclamée aux candidats qui souhaitent se voir inscrits sur certaines listes est fixée à 50.000 francs, et ce ne sont pas les listes des partis qui passent pour détenir la richesse, ce sont des listes de gauche.

« Ainsi, le bilan de la future législature s'établira comme suit pour les heureux élus :

Dépenses : 50.000 francs.
Recettes : quatre années à 27.000 francs ; 108.000 francs.
Bénéfice : 58.000 francs.

A première vue, ce n'est pas mal, c'est plus que du 50/0, mais il faut remarquer que l'élu devra se loger et vivre à Paris, souscrire à toutes les œuvres, payer le port d'au moins vingt ou trente lettres par jour. De quoi vivra-t-il, s'il n'a pas de fortune ?

Ce n'est pas trop, trop cher, si on compare ces dépenses à celles que subissent les députés de la province. C'est la formidable somme qui est nécessaire, à ceux-ci, car il y a la pièce à donner dans toutes les communes aux porteurs du bouquet traditionnel, et aux organisateurs, dans chaque commune, de la fête votive.

Ce n'est, cependant pas, le candidat le plus généreux qui est toujours l'élu ; mais avec les mœurs électorales actuelles, l'argent joue un grand rôle dans les scrutins dont, par surcroît, le dépeuplement n'est pas toujours fait sincèrement.

Les agents électoraux qui suivent, escortent, applaudissent, acclament, dans les réunions, les candidats ne font pas ce métier pour rien. Ils ne touchent peut-être pas, la forte somme, mais ils ont toutes leurs dépenses payées : c'est de toute justice. Mais la note est toujours forte pour les candidats, trop forte, quand ils ne sont pas élus !

Dam ! une élection, c'est de la spéculation ; on peut même dire que, c'est une loterie. Les billets qui sortent de l'urne ne sont pas tous bons. Comme au jeu, il faut des gagnants, et des perdants.

Malgré les risques de dépenser de grosses sommes en pure perte, les candidats sont toujours nombreux. Il y a des départements où l'on compte 5 ou 6 listes. Dans le Lot, il semble que le prurit législatif n'existe pas. Serait-ce qu'il y aurait pénurie de candidats ? Nenni : mais nous avons idée que le principal programme, l'argent, a fait défaut.

Jadis, les luttes électorales groupaient des Comités dont les membres se cotisaient et le produit de ces cotisations était réservé pour les besoins de la campagne en faveur des candidats désignés par ces Comités. Ceux qui ne cotisaient pas, prétaient leur concours gracieux pour la distribution des bulletins, des circulaires, pour l'affichage. Les frais à la charge des candidats étaient ainsi moins élevés, et les candidats prodigés qui partaient à la bataille, forts de leurs billets de mille n'étaient pas les mieux servis.

Mais tout cela a bien changé, et plus on ira, plus on constatera, surtout avec le système érigé, que l'argent seul est le facteur principal dans les élections.

Il faut croire que le métier doit avoir du bon, car les postulants sont très nombreux. Combien encore plus nombreux sont ceux qui restent dans la coulisse, se réservant pour la prochaine fois !... Et parfois, ceux-là ne sont pas les moins intéressants, les moins dévoués à la cause publique : Au dernier moment, ils ont eu le trac. Tout le monde n'est pas remboursé de culot !

Anatole France disait un jour : « Ce n'est point un paradoxe d'affirmer que les mauvais choix sont nécessaires à l'Académie Française. »

Mais ce qui est vrai pour l'Académie Française ne devrait pas l'être pour le Palais-Bourbon et le Luxembourg. Et là, cependant les mauvais choix sont de plus en plus nombreux !

La loi électorale actuelle est bien cause de cela !
Nous le répétons, le métier de candidat à son bon côté. Car si le candidat est fonctionnaire, il s'empresse de se faire octroyer un poste plus avantageux ; si c'est un agriculteur, il rentre dans le rang, retourne à sa terre ; si c'est un avocat de 25^e ordre, comme il y en a tant, il se fait bombarder substitut ou procureur.

Le métier a du bon : élu ou pas élu, le candidat se tire toujours d'affaire, surtout quand il n'est pour ses co-listiers qu'un poids lourd qu'ils ne veulent pas traîner dans un autre scrutin.

Somme toute, la spéculation électorale n'est pas très hasardeuse pour tout le monde !

LOUIS BONNET.

Fédération des républicains novateurs

Nous recevons la liste suivante :
Monsieur le Directeur,

Dans votre numéro du 18 avril, vous dites qu'il y a trop de partis et vous avez bien raison.
Mais vous citez parmi les partis « la Fédération des Républicains Novateurs ».

Je vous serais très obligé de bien vouloir signaler à vos lecteurs qu'il y a erreur de qualité. « La Fédération des Républicains Novateurs » est faite précisément pour réunir en un faisceau (sans avoir rien de fasciste) les différents groupes de la majorité.

Les adhésions lui viennent nombreuses et importantes. Elle a l'espoir que, grâce à elle, au Parlement prochain il existera une majorité disciplinée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Probus CORREARD.

Une circulaire du ministre de l'intérieur

A l'occasion des prochaines élections législatives, M. de Selves, ministre de l'intérieur, vient d'envoyer aux préfets une circulaire par laquelle il leur donne ses instructions en vue de l'application de la législation électorale en vigueur.

Il s'agit, en effet, d'appliquer cette année les lois nouvelles qui ont interdit les listes incomplètes, modifié les délais de dépôt des listes de candidature douze jours avant le scrutin, changé les cas où un second tour de scrutin serait nécessaire, réduit le nombre des députés, modifié plusieurs sectionnements électoraux, enfin transformé le système de distribution des cartes électorales, des bulletins de vote et des circulaires.

Médaille militaire

Notre compatriote M. François Gras, de Loubressac, est décoré de la médaille militaire.

Enseignement primaire

Notre compatriote Mlle Lacroix, de Carennac, est nommée institutrice à Crèvecœur (Nord).

P. O.

M. Aimeric, employé à la gare de Bretenoux-Biars est nommé chef de station à St-Jacques des Blats (Cantal).

Jeux floraux

Dans le palmarès des jeux floraux d'Aquitaine (langue d'oc) en 1924, nous relevons, parmi les lauréats, le nom de notre compatriote M. l'abbé Cubaynes, de Cahors, qui a obtenu le 1^{er} prix avec une poésie : *Mairé de Pietat e de bel Amor*.

Nos félicitations à l'excellent poète qui a été, plusieurs fois, lauréat des jeux floraux.

RAFISTOLAGE NÉCESSAIRE

Notre Hôtel de Ville sera, bientôt, un petit palais. Il avait besoin d'être rafistolé : les crépis tombaient par plaques et les murs avaient une couleur crasseuse qui jurait avec les coloris joyeux des fleurs qui ornent le balcon.

Encore un coup, et l'immeuble communal sera un Capote, — avec les oies en moins, — mais où les adjoints *in partibus* seront heureux de se pavaner.

Aussi bien, le public qui assiste aux travaux de crépissage, de restauration est heureux, lui aussi de voir que « sa » maison sera, bientôt, en bel état pour le recevoir.

Et il aurait tort d'être mécontent : sans doute, il avait constaté que l'eau dont on inondait les vases de fleurs aurait fini par disjoindre les dalles du balcon, qu'elle dégoulinait le long des piliers. Mais puisque tout va être mis à neuf, cela n'a plus d'importance.

Et le public est, par surcroît, très amusé, quand sonne l'heure de la fermeture du chantier.

Les ouvriers qui, sur l'échafaudage dressé contre le mur, se retirent, la journée terminée, se livrent à des exercices de gymnastique.

Ils pourraient, de l'échafaudage, passer par une fenêtre et descendre, ensuite, placidement, par l'escalier. Non ! Ils saisissent la corde de l'échafaudage et se laissent glisser sur le balcon d'où ils vont rejoindre l'escalier.

Dam ! s'ils passaient dans l'appartement, ils pourraient le salir !... Cette gymnastique peut être très agréable pour le public ; nous suppo-

sons qu'elle doit l'être moins pour qui s'y livre. Nous pouvons nous tromper.

Nous aurons donc notre immeuble communal rafistolé, aussi propre, aussi coquet extérieurement qu'intérieurement.

Les gens d'importance qui se croient obligés d'aller passer la visite des bureaux, des locaux, et cela plusieurs fois par jour, diront : « Enfin, voilà le lieu qui nous convient. Nous sommes chez nous ! »

Et ce n'est pas le spectacle le plus désagréable pour le public que de voir le défilé de ces gens d'importance sur le trottoir, sous le péristyle, sur le balcon de la maison communale !

L. B.

Voirie et hygiène

Notre filet paru jeudi soir, relatif aux « porcheries en ville » nous a valu plusieurs lettres dans lesquelles on nous signale que les règlements d'hygiène sont loin d'être observés dans notre ville.

Nos correspondants ont, certes raison, de se plaindre ; mais ils feraient tout aussi bien d'envoyer leur protestation à ceux qui sont chargés d'assurer le service de l'hygiène.

Toutefois, nous retiendrons la plainte des habitants et des passants qui constatent, chaque jour, et cela depuis longtemps, le dépôt sur la route de la gare de Cabessut, d'un camion chargé de barriques pleines de vidange.

L'odeur qui se dégage de ces barriques n'est pas faite pour permettre aux touristes de baguenauder dans le quartier ni aux habitants de laisser portes et fenêtres ouvertes, surtout en la période de chaleur.

Il suffira à ceux qui sont chargés du service de l'hygiène de se rendre sur les lieux pour constater que ce n'est pas le parfum de la rose qu'on y respire.

L. B.

Enseignement agricole post-scolaire

Avis très important

Il est rappelé aux instituteurs du département qu'une session d'examen pour l'obtention du brevet agricole aura lieu à Cahors, le 16 juin 1924.

Pour être autorisés à subir l'examen, les instituteurs candidats doivent être pourvus :

1° du brevet supérieur ou élémentaire.
2° du certificat d'aptitude pédagogique.

Ils devront compter au moins trois ans d'exercice dans l'enseignement public.

Les demandes d'inscription devront être établies sur papier timbré et adressées à la Préfecture du Lot, avant le 15 mai 1924 dernier délai.

Chaque candidat joindra à sa demande une note faisant connaître :

A. — La date de son admission à l'emploi d'instituteur ;
B. — La durée des diverses fonctions qu'il a occupées dans l'enseignement ;
C. — La copie certifiée des titres, diplômes et certificats ;

D. — Les travaux et ouvrages publiés dont il devra joindre deux exemplaires au dossier de la demande d'inscription.

Pour renseignements complémentaires (notamment pour la nature des épreuves de l'examen), les intéressés sont invités à s'adresser à la Préfecture du Lot, 1^{re} Division ou à la Direction des Services Agricoles.

Exposition de poupées

Un concours de poupées habillées selon la mode de l'ancien temps dans chaque département, est organisé en faveur de l'Orphelinat des P. T. T.

Une exposition de poupées revêtues des divers costumes du Quercy a lieu dans le magasin de M. Noutyrit, Boulevard Gabatta.

Elle est très réussie : les costumes sont simples, et tout à fait conformes à l'usage local.

On voit notamment

La Mémé Tontoun de Cahors, avec sa quanonille et ses grosses lunettes achetées au colporteur de passage à Cahors, les jours de marché.

Mionnette de Limogne.
Janstoun de Cahors.
Mietto de Puy-L'Évêque.
Maitri de St-Géry.

Marianou de Labenque.
Cathinou de Castelnaud.
Françoisnetto de St-Céré.

Marianou de Luzsch.
Annetto de St-Denis-Martel.
Mietto de St-Cirq-Lapopie.
Françoisnetto de Gourdon, la « dénoisilleuse ».

Janétoun de Gramat.

Hyménée

Jeudi, a été célébré le mariage de M. Henras, René, le jeune et sympathique négociant bien connu dans notre ville avec la gracieuse Mlle Jeanne Brassic, fille du regretté receveur des Indirectes.

Aux jeunes époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Obsèques

Vendredi matin, à 10 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Cabarro, gérant du Cercle républicain, décédé mercredi, à l'âge de 64 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le char funèbre orné de belles couronnes et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous renouvelons à Mme veuve Cabarro, à Mme et M. le lieutenant Bérard, à la famille nos sincères condoléances.

Nécrologie

La mort frappe durement le personnel de l'octroi de Cahors. Il y a quelques jours à peine il inhumait deux de ses receveurs en activité et un receveur retraité ; aujourd'hui c'est la mort de M. Bonaure, receveur, qu'il a à déplorer.

M. Bonaure était un excellent fonctionnaire municipal qui laissera de vifs regrets.

Nous prions la famille d'agréer nos sincères condoléances.

On annonce également la mort de Mme Léonie Cocula, teinturière à Cahors, décédée à l'âge de 53 ans.

A son fils, à son frère, rédacteur principal des P. T. T., à la famille nous adressons nos vives condoléances.

Le tourisme en Quercy

Parmi les localités du Quercy qui manifestent dans la vie touristique une activité particulière, Rocamadour est au premier rang ; depuis longtemps son site merveilleux attire les foules. Aussi bien, les visiteurs plus nombreux réclamaient-ils plus de confort, les améliorations et les transformations qu'impose le progrès.

C'est chose faite aujourd'hui, le progrès est réalisé dans plusieurs hôtels et hier encore, l'hôtel Notre-Dame, transformé et accueillant, recevait, à l'occasion des fêtes de Pâques, des clients en grand nombre qui purent constater l'élégance des chambres et les avantages inconnus jusqu'alors à Rocamadour, de l'eau courante.

C'est sur ce progrès que nous voulons particulièrement insister, car c'est celui qui était le plus attendu de tous et surtout des automobilistes.

À la vérité, ce mode de locomotion fait que dans la journée, Rocamadour est sillonné par des centaines de visiteurs, quelques-uns ne séjournant que quelques heures, d'autres stationnant assez longtemps.

Pour le témoin de ce mouvement touristique de grande ampleur il est de toute évidence que Rocamadour n'a pas encore atteint son complet épanouissement.

Avec le voyageur automobiliste il y a le voyageur par voie ferrée, et au cours de la saison qui s'ouvre, ces voyageurs vont être nombreux.

Ils trouveront comme précédemment, à la gare de Rocamadour, une société de transports d'autos-cars parfaitement organisée, qui facilite les excursions jusqu'à Lacave et tout autour des divers points touristiques comme St-Céré, les grottes de Presque, Miers, etc.

L'avenir de Rocamadour réserve les plus belles espérances à l'industrie hôtelière. Nous venons de dire comment celle-ci a réalisé des progrès. Il faut féliciter et remercier M. Menot des perfectionnements apportés à sa maison. D'autres l'imiteront et contribueront ainsi au développement de ce centre de tourisme, qui est en même temps un lieu de pèlerinage réputé.

Rocamadour, en effet, puise dans ses traditions la raison de manifestations religieuses de grande envergure. C'est dire que tout favorise cette localité vers une vie plus large, pour le plus grand profit de ses habitants.

Mais ceux-ci devront consentir à quelques sacrifices. Déjà le groupe d'hôteliers de Rocamadour, à la tête duquel nous sommes heureux de voir M. Martal, a décidé l'installation de la lumière électrique qui faisait jusqu'à présent défaut.

La société qui s'est constituée à cet effet verra son œuvre complètement mise sur pied dans les premiers jours de juin. Il restera toutefois une très grande et très importante entreprise à réaliser : la captation des eaux nécessaires à l'alimentation d'une ville touristique de cette importance. Pour les habitants de Rocamadour d'abord, pour les visiteurs ensuite, il est de toute nécessité que ce projet mis en chantier immédiatement soit mené avec la plus grande célérité.

Les lois d'hygiène s'opposent à la consommation des eaux qui ne sont pas des eaux de source.

Rocamadour peut et doit engager les dépenses nécessaires, la contribution de l'Etat peut du reste les alléger dans de notables proportions, et puisque nous sommes à la veille d'une consultation des électeurs, pourquoi les habitants de Rocamadour ne demanderaient-ils pas aux candidats qui viennent si souvent les visiter leur appui pour demain afin d'obtenir la certitude que ces travaux qui s'imposent seront entrepris.

Nous croyons avoir résumé ici les besoins urgents et les améliorations déjà réalisées en faveur de Rocamadour. Nous croyons aussi savoir que l'appui des organisations touristiques ne fera jamais défaut à ceux qui prendraient des initiatives tendant à l'organisation meilleure de cette intéressante ville de la région.

La session du baccalauréat s'ouvrira en province le 30 Juin

Le « Journal Officiel » publie un arrêté fixant la date d'ouverture de la première session ordinaire de 1924 pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire. Cette session s'ouvrira dans l'Académie de Paris : à la Faculté des sciences le lundi 16 juin, à la Faculté des lettres, le vendredi 20 juin ; dans l'Académie d'Alger, la session s'ouvrira le jeudi 19 juin ; dans les Académies des départements, la session s'ouvrira le lundi 30 juin.

La tente flambait

Jeudi soir, vers 6 h. 1/2, une fumée s'échappait de la tente du café de Bordeaux. Des passants s'en aperçurent assez tôt et quelques siphons et un arrosoir d'eau suffirent pour éteindre le feu.

C'était un jeune homme qui, de la fenêtre de la salle du 1^{er} avait jeté sa cigarette enflammée sur la tente, qui de ce fait, est très endommagée.

Société des Etudes du Lot

La prochaine séance de quinzaine aura lieu lundi 28 mai.

A l'instruction

Miallet, Marie-Louise, dite Marcelle, fille soumise rue Bouscarat, a été arrêtée et incarcérée au Château-Roi pour recel d'une somme de 700 francs qui lui avait été remise par son amant, le nommé Bulleau, soldat au 9^e d'infanterie qui la tenait lui-même du nommé Salomon.

Cette somme avait été volée à un militaire du 9^e d'infanterie. Les deux soldats sont écroués à la prison de la caserne et seront traduits en Conseil de guerre.

Outrages aux agents

Le sieur Bonnafous, Antoine, propriétaire à Montgesty, a été écroué à la maison d'arrêt pour rébellion et ivresse publique. Après avoir fait de copieuses libations dans des cafés de la ville, il s'est rendu au Commissariat de police et a injurié l'agent Meyre qui l'a écroué au violon municipal.

Une instruction est ouverte contre Bonnafous.

Accident d'auto

Jeudi soir vers 4 heures, des voyageurs venant en auto de Paris et se rendant dans le Tarn, M. Gill, sa femme, son fils, et la gouvernante Mme Berber, originaire de Cahors, ont été victimes d'un accident.

En descendant la côte de St-Henri, un pneu a éclaté et l'auto alla buter contre un tas de pierres. Heureusement, que le heurt se produisit à droite, car de l'autre côté, c'était le ravin.

Les voyageurs furent projetés sur le sol : Mme Berber a été contusionnée fortement et blessée gravement au bras droit. Son état nécessitera de longs soins.

Quant aux autres voyageurs, ils ont été très légèrement contusionnés. Mme Berber qui arrivait à Cahors pour passer quelques jours de congé, a été transportée à son appartement rue Brive.

Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

Accident du travail

La nommée Léonie Feydel, 44 ans, employée au service de M. Labarthe, propriétaire du café de Bordeaux était occupée à l'office de cet établissement lorsqu'en voulant prendre un siphon d'eau de seltz pour les besoins du service un éclatement se produisit et elle fut atteinte à la jambe droite où une plaie se forma. M. le docteur Pendaric appelé à lui donner des soins déclara que cette blessure pourra nécessiter une incapacité d'une douzaine de jours de travail.

Vol

Un soldat du 9^e d'infanterie, à Cahors, Joseph Celhay, a déposé une plainte à la police pour vol de 750 francs dont il a été victime à la caserne.

Une enquête est ouverte.

Chiffre d'affaires

Loi du 16 avril 1924

Les redevables dont le chiffre d'affaires réalisé en 1923 n'excède pas 200.000 fr. pour les ventes et 40.000 francs pour les commissions et qui ne bénéficient pas déjà du régime forfaitaire, vont être admis d'office à ce régime.

S'ils désirent continuer à déposer des relevés mensuels, ils devront en informer par simple lettre, avant le 30 avril courant, soit M. le Directeur de l'Enregistrement à Cahors, soit M. le Receveur des Contributions Indirectes de leur circonscription.

Automobiles

Classement en 1924

Il sera procédé du 7 au 16 mai 1924, dans les communes de Puy-L'Évêque, Castelnaud, Cahors, Figeac, Labronquière, St-Céré, Bretenoux, Vayrac, Martel, Souillac, Gramat, Labastide-Murat, par une Commission mixte, au classement des automobiles, tracteurs à roues, engins à chenille (y compris les tracteurs agricoles), remorques, trains automobiles et motocyclettes. Les voitures de tourisme sont exceptées de ce classement dans toutes les communes ci-dessus désignées, sauf à Cahors.

Cylindrages à Vapeur

Opérations probables dans la semaine du 28 avril au 3 mai 1924

Répandage et cylindrage de matériaux sur les voies désignées ci-après :
Route Nationale N° 20, de 45 k,000 à 49 k,000 (entre le Ret et Peyrebrune).

Chemin de Grande Communication Ns 1, de 49, 750 à 53, 200 (entre Peyrebrune et le Vigan).

Chemin de Grande Communication N° 45, de 10, 900 à 11, 500 (à la Mouline des Junies).

Chemin de Grande Communication N° 11, de 2, 000 à 2, 800 et de 3 k,900 à 5 k,000 (vers Lacouronnette).

Chemin de Grande Communication N° 12, de 16, 200 à 16, 500 (au Pech).

Chemin de Grande Communication N° 12, de 17, 500 à 18, 000 (à Pern).

Chemin de Grande Communication N° 12, de 18, 500 à 19, 153 (à Pern).

Chronique des Théâtres

MANON

L'interprétation de Manon, sera de tout premier ordre, chanté en entier, sans coupures, avec chœurs chantés par choristes du Grand Théâtre du Capitole de Toulouse.

L'Orchestre sera dirigé par M. Gustave Barreau.

En organisant cette représentation au bénéfice de l'Aviron Cadurcien, l'Association des Grands Galas, a voulu marquer toute la considération qu'elle porte à l'entière population de notre ville, représentée par la presque totalité de ses enfants, qui appartiennent à cette vaillante Société Sportive.

Afin d'assurer un « maximum d'apport » aux bénéficiaires, les organisateurs n'ont pas reculé devant de très gros sacrifices pour la présentation d'un excellent spectacle.

A votre tour, cher Public, de montrer votre confiance aux organisateurs, et d'apporter vos encouragements à l'Aviron Cadurcien, en assistant tous à cette grande manifestation artistique.

La location est ouverte dès à présent, toute la journée, aux Magasins « Au Printemps, Cahors » et au « Palais des Fêtes » à toutes les séances de cinéma.

ROYAL-CINÉMA

SAMEDI 26, DIMANCHE 27 (mat., soirée)
La célèbre pièce de H. Kistemaekers qui obtint tant de succès dans les théâtres Parisiens

La Flambée

Superfilm de l'Union Cinématographique Italienne

La plus émouvante vérité humaine éclairée ce drame, personne ne peut la méconnaître ni échapper à son empire, car chacun l'a ressentie par soi-même ou l'a observée chez les autres, il suffit d'un malheur, d'une épreuve douloureuse s'abattant sur ceux qu'on croit avoir cessé d'aimer pour que l'ancienne affection se réveille et s'affirme en solidarité nouvelle.

Draine puissant d'honneur rigide et de mondanité séduisante, conflit héroïque et palpitantes tendresses, *La Flambée* est un des films les plus attirants de l'heure.

Le Pont des Soupirs (7^e épisode) : Calvaire d'une mère

Comique, 2 parties : « Quel métier »

Actualités

ORCHESTRE

PALAIS DES FÊTES

S

née-excursion, qui promet de réunir autour des jeunes espoirs du vélo nos nombreux et fidèles amis. Ajoutons pour être complet que cette sortie aura lieu en vélo.

Enfin le Véloce prépare sa grande fête annuelle pour le 15 juin prochain. Des attractions inédites pour Cahors seront au programme. Un état sensationnel est en préparation.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 19 au 26 avril 1924

Naisances

Lormont Marcel, rue P. Wilson.
Lacombe Geneviève, rue Portail Alban.
Rescoussié André, cours de la Chartrouze, n° 12.
Azam André, rue Nationale, 12.
Pébré Yvonne, rue de Fouillac, n° 7.
Pébré Adrien, rue P. Wilson.
Noyer René, rue des Jacobins, 1.
Arnaud Ernest, rue P. Wilson.
Costes Jean, rue P. Wilson, 38.

Décès

Lacoutz Henri, ingénieur des Ponts et Chaussées, 62 ans, rue du Moulin St-James, 3.
Laval Antoine, s. p., 69 ans, rue P. Wilson.
Albert Joseph, cultivateur, 50 ans, rue P. Wilson.
Cabarro Raymond, limonadier, 64 ans, place du Théâtre.
Bonauré Baptiste, employé d'Ortrou en retraite, 67 ans, rue du Petit Mot, 4.

Publications de Mariages

Delsbriès François, cultivateur à Sabadel, et Chabert Maria, s. p., à Cahors.
Viaillic Henri, sellier à Cahors, et Cavelle Germaine, s. p., à Pradines (Lot).

Mariages

Henras René, négociant, et Brassié Jeanne, s. p., à Cahors.
Bessières Maurice, électricien et Bassoul Denise, ouvrière d'usine à Cahors.
Pechberly Augustin, cultivateur à Escalauzels (Lot), et Malric Philomène, s. p., à Cahors.
Cauillac Louis, commis des directes, et Causse Sarah, s. p., à Cahors.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 27 avril par la

Pharmacie GAYET

Rue Georges Clemenceau

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons prochainement la publication d'un nouveau feuilleton traduit de l'anglais :

LE ROSAIRE

de Florence BARCLAY

Il est peu de romans aussi poignants et où vibre aussi ardemment la guitare d'amour.

Comme dans la plupart des romans anglais, l'action est lente au début, jusqu'au moment où l'intérêt devient passionnant et constant. Que le lecteur s'obstine à poursuivre sa lecture en dépit des longueurs initiales; il ne regrettera point sa persévérance !... Aussi bien voici, en quelques mots, le résumé de ce début :

Riche de fortune et de santé, Garth Dalmain est un superbe jeune homme et un peintre déjà renommé. Il aime passionnément la beauté et il l'admire partout où il la trouve, dans la nature ou sur le visage des femmes de son monde dont il fait le portrait.

En le mettant en contact avec de nombreux modèles, son art lui a appris qu'une belle femme n'est pas toujours une belle âme. Il n'a pas trouvé encore la femme parfaite. Il a cherché, il la rencontre un soir dans une réunion « select », chez sa Grâce la Duchesse de Meldrum. Miss Champion, la nièce de la douairière, chante d'une voix mélodieuse la romance du Rosaire. C'est la révélation. Le jeune homme réalise à ses yeux l'idéal féminin. Elle est celle que tout son être appelle; elle sera sa femme. Et il lui fait une déclaration brève, ardente, définitive. Miss Champion est « une très belle femme sous une vilaine enveloppe ». Elle a trente ans et aucun homme n'a encore essayé de découvrir, sous ces apparences imparfaites, une femme dans sa perfection. Elle-même n'a jamais senti la joie d'être la première dans le cœur d'un être humain; elle n'a jamais songé sérieusement à l'amour. La déclaration de Dalmain la déconcerte et, en même temps, lui révèle son cœur. Mais, à la réflexion, elle met sa laideur en parallèle avec le goût si prononcé de son adorateur pour la beauté physique. Sa réponse, le lendemain matin, se traduit par un non catégorique et même offencé. «... mais les événements vont se succéder, passionnants.

Le traducteur a donné à ce long cri d'amour, à ce récit d'une psychologie qui dépasse la simple description des faits, une allure bien française. L'édition anglaise s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires. Cela suffit à garantir le profond intérêt que l'ouvrage offre au lecteur.

RASOIRS & LAMES GILLETTE

APOLLO STAR et autres à partir de 9 fr. 1/2

A tout acheteur d'une douzaine de lames Gillette on d'un rasoir il sera remis un bon gratis de remise à neuf de 12 lames.

POPOVITCH, coiffeur pour dames
4, RUE MARÉCHAL-FOCH, CAHORS
R. C., Cahors, n° 446.

Arrondissement de Cahors

Catus

Union Sportive Calusienne. — L'Union Sportive Calusienne, organisée pour le dimanche 27 avril, une journée sportive, à laquelle succédera un bal.

Voici d'ailleurs le programme :

A 3 heures : 100 mètres plat, 200 mètres plat, 800 mètres plat et 1500 mètres.
A 4 heures : sauts en longueur sans élan ; sauts en hauteur avec et sans élan.
A 4 h. 30 : lancement du poids.
Toutes ces épreuves auront lieu sous la vérnière, avec le concours d'un orchestre de choix.
A 5 heures, aura lieu une course cycliste, sur un parcours de 8 kilomètres environ. Le départ et l'arrivée auront lieu devant la Halle.
Toutes ces épreuves seront dotées de nombreux prix mais sont exclusi-

vement réservées aux membres de la Société, et aux jeunes gens de la commune.

A 8 heures, grand bal de nuit.

St-Denis-Catus

Violent incendie. — Jeudi soir, vers 5 heures de l'après-midi, un incendie d'une extrême violence s'est déclaré au second étage du Restaurant Hébrard, en face la gare.

Grâce à la promptitude des secours organisés par les gendarmes de Catus, Pradines et Marty, heureusement en tournée de ce côté-là, le feu put être arrêté assez rapidement.

Les dégâts sont assez importants, mais le sinistre aurait été complet si les deux gendarmes Pradines et Marty ne se fussent trouvés sur les lieux.

Nos félicitations à ces deux braves qui n'en sont pas à leur premier acte de dévouement.

Floressas

Hyménée. — Jeudi prochain 1^{er} mai sera célébré à Floressas le mariage de notre jeune ami Charles Galbois avec l'aimable Mlle Marie-Louise Decros de Floressas.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Duravel

Carnet blanc. — Seront prochainement célébrés à Duravel les mariages de :

M. Gérard Filhol, cultivateur, avec Mlle Marguerite Glacon, nièce de M. et Mme Borda, retraités à Duravel.
M. Edmond Serres, cultivateur, fils de M. Paul Serres, adjoint au maire, avec Mlle Léa Laparra, de Condesaygues (Lot-et-Garonne).

Mlle Denise Cax, fille de M. Emile Cax, conseiller municipal, avec M. Pierre Moulinier, commis des P. T. T. à Paris, originaire de Cahors.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux futurs époux.

Vers

La « coque » de Pâques. — Comme tous les ans, les Cadurciens sont venus en foule manger la « coque » traditionnelle sur les bords de notre ruisseau enguirlandé de la vaporeuse verdure du printemps. Cette fête, si agréable aux citadins amateurs de soleil et d'air pur, est aussi pour notre charmante localité, qui y trouve à la fois intérêt et plaisir.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Pharmacie de service. — Dimanche 27 avril, la Pharmacie A. Delmas, quai Legendre, assurera le service pendant toute la journée.

Avis. — Les jeunes gens de la classe 1925 sont invités à se présenter au plus tôt à la Mairie en vue de leur inscription sur le tableau de recensement.

Ceux qui ne sont pas nés dans la commune de Figeac devront être munis d'un bulletin de naissance ou du livret de famille.

Etat-civil (semaine du 20 au 27 avril 1924). — Décès : Costes Casimir, décédé par suite d'accident mortel par immersion dans le Célé, quel des Tours, âgé de 48 ans, cultivateur à Laureste (Lot).

Publication de mariage entre Pierre-Jean-Henri Asfaux, ouvrier charpentier, domicilié à Toulouse, 3, avenue de la Colonne, précédemment à Figeac, majeur, et Rose-Blanche-Albertine Landrevie, tricoteuse, domiciliée à Toulouse, 3, rue de la Colonne, majeure, précédemment à Figeac (Lot).

Hyménée. — Mardi, il a été célébré à la mairie de Figeac le mariage de Mlle Amélie-Marguerite Vaysse, employée de recette, fille de notre sympathique M. Vaysse, très estimé à Figeac, avec M. Lasaléta Bernard-André, ouvrier tourneur sur métaux, de Bordeaux.

Nous adressons aux jeunes époux nos bien sincères compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Vol de bicyclette. — M. Lacombrade, de Viazac, retour de la foire de Capdenac-le-Haut, le 21 avril, venait à peine de garer sa bicyclette dans la remise de l'hôtel Lacroix, à Figeac, que, se ravissant il voulut la reprendre. Comme par enchantement, le vélo avait disparu.

Une plainte déposée au commissariat de police a fait ouvrir une enquête qui ne tardera pas à faire arrêter le hardi voleur.

Football-rugby. — Dimanche 27 avril, le Groupe Sportif Figeacois recevra sur son terrain de Londeu l'excellente équipe première de l'Avion Cadurcien.

Cette rencontre constitue le match revanche de la partie qui se déroula à Cahors le 6 avril, et où nos couleurs frisèrent la victoire.

Il est à prévoir que les Figeacois auront à cœur de réparer leur échec et qu'ils s'emploieront à fond pour battre leurs adversaires. La partie promet d'être très disputée.

Pour clôturer la saison de rugby, les sportmen figeacois se rendront nombreux à Londeu. Ils auront l'occasion d'applaudir une dernière fois nos vaillants équipiers et peut-être même de les féliciter de leur succès.

Le coup d'envoi sera donné à 14 heures précises.

Prix des places : entrées générales, 1,50, membres honoraires, famille 1 fr., titulaires, 0,50.

Cajarc

Carnet blanc. — Le 22 courant a eu lieu à Beaulieu (Corrèze), le mariage de notre excellent ami M. Jean Bonnafous, professeur-adjoint au lycée Henri IV, avec Mlle Yvonne Rigaux, étudiante en lettres à Paris.

Licencié en lettres, langues vivantes et philosophie, Jean Bonnafous s'est depuis plusieurs années signalé

à la tête du mouvement régionaliste. A Perpignan il a rompu des lances dans la « Renaissance Catalane », en faveur d'une vraie décentralisation et, certainement ses articles ne lui vaudraient pas la bienveillance de Primo de Rivera.

A Paris, il a organisé la ligue pour l'enseignement de la langue d'Occ à l'école, dont il est le secrétaire général.

Il va bientôt présenter son agrégation et il n'est pas douteux qu'une fois tranquille, il ne dépense en conférences très goûtées, les loisirs qu'un nouvel échelon pourra lui procurer.

Mme Bonnafous-Rigaux sera sa dignitaire collaboratrice.

Nous lui souhaitons d'être son Egérie.

A tous les deux, avec nos plus sincères félicitations, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Prochain mariage. — Mardi prochain 29 avril, aura lieu le mariage de M. Delbos Pierre, ingénieur à Périgueux, avec Mlle Gazeau Marie-Rose, fille de feu notre ami, Gabriel Gazeau.

Nous adressons aux futurs époux nos félicitations en y ajoutant nos meilleurs souhaits de bonheur.

P. V.

Aynac

Un beau geste. — Lundi, un vieillard, presque octogénaire, perclus et malade, tombait, épuisé de fatigue et de souffrances, sur la place d'Aynac.

En présence de cette épreuve humaine, Mme Cayrol, dans les sentiments de bonté et de générosité sont intervenus, secourant par des soins empressés le pauvre malheureux, qu'elle fit ensuite installer par son mari, facteur des postes, et M. Magot, forgeron, dans un véhicule dont elle payait la dépense pour son rapatriement à Saint-Céré, d'où il est originaire.

Un geste comme celui de Mme Cayrol ne devait pas passer inaperçu. L'âge, la maladie et la misère, qui, parfois, accablent des vieillards, méritent de la pitié de notre société, parfois ingrate et souvent insouciant.

Latronquière

Gendarmerie. — M. Fournié, notre distingué chef de brigade, vient de prendre sa retraite et se retire à Montauban, pays de Mme Fournié. Depuis près de treize ans il exerçait ses délicates fonctions dans notre canton, où son aménité et sa manière de servir lui avaient valu l'estime et la confiance de tous. Regretté de ses subordonnés, il ne l'est pas moins de la population.

St-Sulpice

Hyménée. — Jeudi 24 avril, a été célébré dans la plus stricte intimité le mariage de notre aimable compatriote, Mlle Rosa Castel, avec M. Gaston Ortalo, de Marcelliac.

Nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

St-Céré

La foire. — Favorisée par un temps superbe, notre dernière foire a été très importante.

Cours pratiqués :

Marché. — Œufs, 3 fr. la douzaine ; beurre, 3 fr. 75 ; lapins, 1,75 à 2 fr. ; poulets, 4 fr. ; gros poulets, 4 à 4 fr. 50 ; chevreaux, 2,50 à 3 fr., le tout le demi-kilo.

Halle. — Pommes de terre, en hausse ; beaucoup d'acheteurs, 38 à 42 fr. ; froment, 67 à 69 fr. ; seigle, 52 à 55 fr. ; sarrasin, 50 à 54 fr. ; avoine, 27 à 30 fr. ; le tout, le sac.

Bestiaux. — Bœufs de travail, 3.500 à 4.200 fr. ; bouvillons, 2.000 à 2.500 fr. ; vaches de travail, 2.600 à 3.300 fr. ; génisses, 2.000 à 2.500 fr., le tout, la paire.

Veaux gras blancs, 6 à 6 fr. 50 ; veaux gras, 5,50 à 6 fr. ; porcs gras, 250 à 275 fr. les 50 kilos ; porcelets, 140 à 250 fr. la pièce.

Course cycliste du printemps. — La course cycliste du printemps, qui doit se courir le 4 mai, s'annonce comme devant être des plus réussies. L'itinéraire des 100 kilomètres du parcours a été étudié et permettra aux sportifs des localités traversées d'assister à une belle épreuve réservée aux coureurs du département.

La liste des nombreux prix n'étant pas entièrement constituée, nous en donnerons un aperçu d'ici quelques jours. Nous pouvons d'ores et déjà dire que plus de dix beaux prix récompenseront les efforts des routiers départementaux.

Il est rappelé que la course sera courue sous les règlements de l'U. V. F. Donc, tous ceux qui voudront y prendre part devront se présenter munis de leur licence départementale.

Les engagements seront reçus jusqu'au 2 mai, dernier délai.

Engagements, 3 fr. chez MM. Dumas, gare de Biars; Beylie, à St-Céré, ou Delroux, à Latronquière.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Pons qui assurera le service après-demain lundi.

Probité. — Brondel Paul, de Lagourgue, commune de Gourdon a trouvé un portefeuille contenant 51 francs qu'il a déposé au commissariat de police de notre ville.

Nos félicitations.

Un ivrogne. — Bergougnoux Joseph, propriétaire à Nozac, 66 ans a été ramassé dans la nuit de mercredi dernier et conduit au poste de police où il a passé la nuit.

Ayant un peu trop fêté la dive bouteille, ce brave cultivateur exprime, trop bruyamment sa joie d'avoir arrosé le marché de ses bœufs qu'il avait vendus à la foire de Gourdon et troublait le repos public.

Labastide-Murat

Football. — M. le président de l'équipe sportive caillacoise a fait savoir à nos jeunes et vaillants équipiers que MM. les membres de l'Union déposeront au pied du monument aux morts pour la patrie une gerbe de fleurs.

L'idée est touchante et est de nature à donner encore plus de sympathie aux sportifs caillacois.

Rappelons que c'est dimanche 27 avril que les deux équipes Labastide et Caillac, se rencontreront sur la pelouse du Parc du Château.

Salvico

Foire. — Soit le voisinage des foires de Saint-Germain et de Gourdon, soit que le travail des champs ait retenu beaucoup de monde à la campagne, la foire d'avril n'a pas eu son importance habituelle. Peu de monde et peu de transactions. Voici les principaux cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 200 à 220 fr. les 50 kilos ; bœufs engraisés, de 4.800 à 5.000 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 2.500 fr. la paire.

Moutons de boucherie, de 200 à 210 fr. les 50 kilos ; moutons d'élevage, de 150 à 180 fr. ; agneaux, de 80 à 100 fr. la pièce.

Poules, 4 fr. ; poulets, 4,50 le demi-kilo ; œufs, 3 fr. la douzaine ; oisillons, de 36 à 40 fr. ; canards, de 10 à 15 fr. la paire ; lapins, 1,50 le demi-kilo.

Blé, 85 fr. ; maïs, 80 fr. ; avoine, 40 fr. ; noix, 130 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 42 fr. les 50 kilos.

Dégagnac

Carnet blanc. — C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de notre gentille compatriote, Mlle Alice-Rosa Pradines, du village du Sartrou, avec M. Basile Bornes, domicilié commune de Reilhaguet.

En cette circonstance nous adressons aux tous jeunes et futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, et aux deux familles, nos meilleurs compliments.

Thédirac

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de notre excellent compatriote et ami, M. Damien Ségué, fils de M. Ségué, conseiller municipal de Thédirac avec Mlle Marthe Baldy, de Montgesty.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

REMERCIEMENTS

Madame veuve Louis CABARROT ; Le Lieutenant et Madame Pierre BÉ-NARD ; leur fille Raymonde ; Monsieur Emile CABARROT à Toulon ; Madame veuve BEL et ses fils ; les familles COURPET, SERRES à Paris, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. Louis CABARROT

Ancien Limonadier

Pour ACHETER en Toute Confiance

CIERGES pour 1^{re} Communion. Cierges pour Sépultures et Dévotions.
CIERGES Liturgiques et Cire. Bougies en Cire pour Souches.
BOUGIES en Stéarine pures saponification.
Articles d'ILLUMINATION divers pour fêtes publiques. Bannières Jeanne d'Arc.

S'ADRESSER A LA

Fabrique P. FÉNELON

Ancienne Maison SÉQUELA, fondée en 1748 et Maison MAZELIÉ réunies

3, Rue Nationale, 3 (En face la Halle)
+ CAHORS +
Fournisseur
des principaux Etablissements religieux

Reprise ou refonte de débris de Cierges

ON DEMANDE
Un Veilleur de Nuit
S'adresser au bureau du journal
Inutile de se présenter sans bonnes références

Vaches laitières

Monsieur COUDERC recevra pour la foire du 1^{er} Mai, un convoi de vaches de toutes races, que l'on peut voir rue du Portail Alban, 17, à CAHORS.

EN SERBIE

Attentats contre 2 ingénieurs

De Belgrade : Deux ingénieurs, d'origine tchécoslovaque, MM. Bear-tosch et Dragovic, ont été tués à coups de fusil par des bandits Albanais, près de Prizreuc.

La nouvelle a provoqué à Belgrade une grande excitation.

EN RUSSIE

Officier condamné à mort

De Moscou : L'ancien capitaine de l'armée tsariste, Alexis Stetsenylo, qui avait eu jadis fusillé 700 communistes en Crimée et en Ukraine, vient d'être condamné à mort à Khar-moff.

Il a été reconnu coupable d'activité contre révolutionnaire.

Le déficit budgétaire

De Pétrograd : Le nouveau déficit du budget de la province de Pétrograd atteint 23 millions de roubles-or.

Les financiers américains au secours de l'Allemagne

De New-York : On annonce la création d'un Syndicat de Banques Américaines en vue d'accorder à la nouvelle banque-or allemande toutes facilités de crédits.

Une première avance de 5 millions de dollars serait dès maintenant effectuée.

Paris, 12 h. 40.

Grave tamponnement près de Londres

Un train rempli d'excursionnistes se rendant à l'exposition de Wembley a tamponné, dans la matinée, près de Londres, un train électrique.

Les premiers renseignements annoncent quatre morts et de nombreux blessés.

Renseignements

Les droits à pension des Combattants et Démobilisés de la Guerre

L'article 3 du décret du 2 septembre 1919 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi des Pensions du 31 mars 1919, indique que tous les Démobilisés, Blessés ou Malades de la Guerre, de vront faire valoir leurs droits à pension avant l'expiration de la cinquième année de leur démobilisation.

Pour ces motifs, la Confédération Générale de toutes les Victimes de la Guerre, 17, rue de Lancry, Paris (10^e), rappelle à tous les Démobilisés, Blessés ou Malades des suites de la Guerre, d'avoir à se mettre d'urgence en instance de pension auprès du directeur du Service de Santé de leur Région, pour parer à la forclusion du droit à réparation, qui leur a été reconnu par la loi du 31 mars 1919.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire, avec timbre pour réponse, à la C. G. T. V. G., 17, rue de Lancry, Paris (10^e).

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Marcel COCULA et leur fille, teinturier ; Monsieur et Mme Alphonse COCULA, rédacteur principal des P. T. T. à Paris ; Madame Léontine BRISSEAU, née COCULA ; Monsieur et Madame GODIN, ingénieur des Travaux publics ; Les familles COURDÈS, BOSC, BARTHES, PAREDOU ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Léonie COCULA

décédée à l'âge de 53 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dimanche soir 27 avril à 3 h. 3/4, en l'Eglise Cathédrale. Réunion à la maison mortuaire, place Champollion, en face la Statue Clément Marot.

ENGRAIS RHIZOME

pour tabac

Seul Dépôt pour la Région

Maison BERTY

Rue CLÉMENT-MAROT — CAHORS

Mme veuve MAZARS

GARDE-MALADE

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau de Placement, rue St-James, n° 12

J. Alayrac

Correspondant

des magasins « Au Bon Marché » de Paris (Maison A. Boucicaut)

Se tient à la disposition des Clients pour tous les renseignements, demandes de catalogues ou d'échantillons, commandes, etc.

MARDI - JEUDI - SAMEDI de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.
10, rue Brive, CAHORS

LA MAISON

CLÉMENT-GRANDCOUR

18, boulevard Gambetta, à CAHORS

Seule représentante

de la TEINTURERIE UNIVERSELLE DE TOULOUSE

Se charge de tous travaux de Teinture, Nettoyage & Apprêts

POUR le Vestiaire et l'Ameublement

Remise à neuf des Coils et Manchettes

A CÉDER

PORTEFEUILLE REPRÉSENTATION

(Grains et Farines)

S'adresser : 16, rue du Portail-Alban

A CÉDER DE SUITE CAUSE DE MALADIE

RELIGIEUSE

Donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison Nétra, à Nantes.

Allez voir et Essayez

LA

NOUVELLE Ford FRANÇAISE

de TOURISME

CONSOMMATION

Moins de 10 litres aux 100 kilomètres

chez

ALIBERT & MURAT, GARAGE DU NORD

AGENT EXCLUSIF

4, rue des Cadourques, CAHORS. — TÉLÉPH. 81

Reg. Com., Cahors, N° 369

HERNIE

MEMBRE DU JURY ET HON. CONCOURS

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, boulevard Sébastopol, 44 (anciennement 63). Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles. EN VOICI DES PREUVES : Nous autorisons à publier leur nom : M. CONTRESTY D., à Faillières, par Fronton (H.-G.), hernie guérie. M. LAFFONT Arnaud, à Pellebaye, par Astaffort (L.-et-G.), hernies guéries. M. LACOSAGNE E., à Blouzon-Serian, par Marcillac (Gers), enfant hernie guérie. Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous de 8 h. à 4 h. : CAHORS, jeudi 1^{er} mai, Hôtel de l'Europe. CAPDENAC-GARE, 2 mai, Annexe du Buffet.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

pour Déplacement tous organes

TRAITE DE LA HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, boulevard Sébastopol, PARIS.

VOUS DEVEZ PRÉFÉRER

la Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon de Quintonine : 3 fr.

Pharmacie Orliac à Cahors.

HERNIE

MEMBRE DU JURY ET HON. CONCOURS

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, boulevard Sébastopol, 44 (anciennement 63).

Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES :

Nous autorisons à publier leur nom :

M. CONTRESTY D., à Faillières, par Fronton (H.-G.), hernie guérie.
M. LAFFONT Arnaud, à Pellebaye, par Astaffort (L.-et-G.), hernies guéries.
M. LACOSAGNE E., à Blouzon-Serian, par Marcillac (Gers), enfant hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. :

CAHORS, jeudi 1^{er} mai, Hôtel de l'Europe.
CAPDENAC-GARE, 2 mai, Annexe du Buffet.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

pour Déplacement tous organes

TRAITE DE LA HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, boulevard Sébastopol, PARIS.

VOUS DEVEZ PRÉFÉRER

la Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon de Quintonine : 3 fr.

Pharmacie Orliac à Cahors.

HERNIE

MEMBRE DU JURY ET HON. CONCOURS

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, boulevard Sébastopol, 44 (anciennement 63).

Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES :

Nous autorisons à publier leur nom :

M. CONTRESTY D., à Faillières, par Fronton (H.-G.), hernie guérie.
M. LAFFONT Arnaud, à Pellebaye, par Astaffort (L.-et-G.), hernies guéries.
M. LACOSAGNE E., à Blouzon-Serian, par Marcillac (Gers), enfant hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. :

CAHORS, jeudi 1^{er} mai, Hôtel de l'Europe.
CAPDENAC-GARE, 2 mai, Annexe du Buffet.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

pour Déplacement tous organes

TRAITE DE LA HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, boulevard Sébastopol, PARIS.

VOUS DEVEZ PRÉFÉRER

la Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon de Quintonine : 3 fr.

Pharmacie Orliac à Cahors.

HERNIE

MEMBRE DU JURY ET HON. CONCOURS

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, boulevard Sébastopol, 44 (anciennement 63).

Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES :

Nous autorisons à publier leur nom :

M. CONTRESTY D., à Faillières, par Fronton (H.-G.), hernie guérie.
M. LAFFONT Arnaud, à Pellebaye, par Astaffort (L.-et-G.), hernies guéries.
M. LACOSAGNE E., à Blouzon-Serian, par Marcillac (Gers), enfant hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. :

CAHORS, jeudi 1^{er} mai, Hôtel de l'Europe.
CAPDENAC-GARE, 2 mai, Annexe du Buffet.

Bibliographie



LA MODE PRATIQUE

le Journal vraiment moderne et pratique de la Femme et de la Maison.

Un An 25 fr. Chaque N° de 0 fr. 50 Le N° contient : 0.50

Un Bon-Prime de 1 fr. à échanger contre des produits alimentaires de première marque.

Avec les patrons de la Mode Pratique, vous ferez toutes vos robes.

LA MODE PRATIQUE

rapporte 100 fois ce qu'elle coûte.

79, Bd St-Germain, PARIS. R. C. Seine, 45.539

MADAME,
LE PETIT COURRIER DE LA
FEMME CHEZ ELLE
est **GRATUIT**
PUISQUE CHAQUE N°
CONTIENT UN **BON-PRIME**
REMBOURSAANT
PLUSIEURS FOIS
LE PRIX D'ACHAT
Le Numéro 0.25
LE DEMANDER PARTOUT

LES FEMMES DE GOUT
trouvent dans
PARIS-BRODERIE
En vente partout le N° : 4 fr.
LES PLUS JOLIS
DESSINS DE BRODERIE
GRANDEUR D'EXECUTION
AVEC DESSINS
Décalquables
AU FER CHAUD
(Procédé Breveté)

Revue Scientifique
Illustrée (Revue Rose)
Fondée en 1863
Paraissant les deuxièmes
et quatrièmes samedis de chaque mois
Sommaire du 26 avril 1924
La Curabilité dans les maladies Mentales, par le Dr Henri Claude, Professeur de Clinique des maladies Mentales à la Faculté de Médecine de Paris. — Madagascar : Etudes et Impressions, par Charles Moureu, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Professeur au Collège de France. — Revue Agronomique : L'Organisation de la Lutte contre les ennemis des Cultures et la protection de la Sériciculture en France, par P. Vayssière, Ingénieur agronome, Directeur-adjoint de la Station entomologique de Paris.
Notes et Actualités. — Physique du Globe : Les Séismes. — Zoogéographie : Le Peuplement du Continent européen par les Coléoptères. — Biologie : Le Problème des Localisations germinales.
Applications de la Science à l'Industrie. — Télégraphie : Le Centre radio-électrique de Saïgon. — Agronomie : la Sériciculture familiale.

Nouvelles. — Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire.
Nécrologie. — Le Prince Roland Bonaparte.
Académie des Sciences de Paris. — Comptes-rendus des Séances des 31 mars et 7 avril 1924.
Bibliographie.
Prix du numéro : France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux : Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VII. Téléphone Fleurus : 02-29.

Mesdames,
Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux
Publications François Tedesco
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)
Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gratuitement notre « POCHETTE SPECIMEN » contenant :
1° un numéro du Journal des Ouvrages de Dames ;
2° un numéro de La Femme Chez Elle ;
3° un numéro de Mon Aiguille ;
4° une planche de dessins décalquables au fer chaud.
Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux
Publications François TEDESCO
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)
Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacune des publications : « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.
Nom.....
Adresse.....
Date et Signature.....

Chemin de fer de Paris à Orléans
Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles
Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75

kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de :
Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ; Auneau à Etampes ; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malesherbes ; Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ; Orléans à Tours ; Orléans à Argenton ; Tours à Saincaize ; Tours à Châteauroix ; Tours à Port-de-Piles ; Port-de-Piles à Argenton ; Châteauroix et Argenton à La Châtre.
Les ouvriers paieront toute entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat délivré par les gares et visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles ; la demande de réduction devra être faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

Extension du service des locations de places dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris.

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler au Public que, pour la location des places dans les trains, elle a jugé utile d'étendre à un certain nombre de points de son réseau le régime primitivement restreint à quelques grandes gares.
Des tickets garde-place de 1^{re} 2^e et 3^e classe sont ainsi à la disposition des voyageurs dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris dans les gares de : Agen, Angers, Angoulême, Anray, Aurillac, Bordeaux-Bastide et Bordeaux-Saint-Jean, Bourges, Brive Cahors, Châteauroix, La Baule-Escoubac, La Bourboule, Le Croisic, Le Lioran, Le Mont-Dore, Le Poulignan, Libourne, Limoges-Bénédictins, Lorient, Montluçon, Nantes, Orléans, Périgueux, Pornichet, Quiberon, Quimper, Saint-Nazaire, Toulouse, Tours, Vannes, Vic-sur-Cère, Vierzon.
Pour tous renseignements notamment l'indication des trains dans les

quels la location peut être faite, s'adresser aux gares intéressées ou consulter l'Indicateur Chaix.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1^{re}, 2^e et 3^e classes). Enregistrement direct des bagages, Voitures directes. — Wagons-Lits. — Wagons-Restaurant.

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2^e et 3^e classes).

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1^{re} et 3^e classes sur le parcours espagnol).

ETUDE
DE
M^e BOUYSSOU Jean-Léon
NOTAIRE A CAHORS

A VENDRE
Maison de Maître, 10 pièces et dépendances, grange, hangar, écurie, garage avec fosse, cours, jardins, et Un hectare vigne et terre labourable ; le tout situé dans village à vingt-cinq kilomètres de Cahors, traversé par deux lignes d'autobus.
Pour tous renseignements s'adresser à Maître BOUYSSOU, notaire à CAHORS.

Société des Transports en Commun de la Région Parisienne demande : Receveurs (lib. Sce Milit. âgés moins 40 ans). Ecrire pour renseignements, 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18^e).

ETUDE
DE
M^e E. CONTOU
GRADUÉ EN DROIT
HUISSIER A CAHORS
Jeudi 1^{er} Mai, à 14 heures, allées Fénélon, à CAHORS, il sera vendu aux enchères publiques une Juquette bai marron, 1m. 56, provenant de la Gendarmerie.
CONTOU.

50 CAMIONS
2 à 5 tonnes, bennes basculant bandages toutes marques à prix réduits.
Montage à la presse — Roulements à galets
100 tonnes de pièces détachées pour tous camions U. S. A., Packard, Ray, F. W. D., Nash, Mack, A. S., Pierce, Gard-fort, White, G. M. C., etc... RAGOT, 282, rue d'Ornano, BORDEAUX.

Hôtel des Ventes
4, rue Blanqui, à CAHORS
Actuellement à l'Hôtel des Ventes et d'occasion, grand choix d'armoires à glace, une porte, tables de salle à manger et tables de nuit, un beau salon Louis XV, sept pièces, choix de glaces, buffets de cuisine, chaise prie-Dieu, tables à jeu, lit fer avec sommier métallique, commodes dessus marbre, armoires lingerie, secrétaires, etc...
On achète et on prend en dépôt pour la vente.
On peut visiter tous les jours.
R. C. Cahors, n° 2258.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE

LA PHOSPHODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents
LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical
Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »
Regis. Com. Cahors, N° 32.
Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
INSTALLATION MODERNE
ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse
21 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

Feuilleton du « Journal du Lot » 65
INVINCIBLE CHARME
PAR
Daniel LESUEUR
XV
Jean et son dernier compagnon n'avançaient plus qu'avec lenteur. Maintenant ils marchaient côte à côte. Jusque-là, le lieutenant avait gardé sa place, en avant de ses hommes ; non par une étroite idée de hiérarchie, mais pour l'exemple, l'entraînement et surtout l'autorité, sans laquelle il n'eût pas obtenu la constance disciplinée d'un pareil effort. Désormais, dans l'agonie de la dernière étape, il pouvait effacer les distances. D'ailleurs, qui eût reconnu l'officier du soldat ? Tous deux étaient en lambeaux ; tous deux avaient de maigres visages noirs, ardents et poudreux, dans lesquels d'effrayants yeux d'angoisse luisaient. Et ces yeux, sans ciller, se fixaient en avant, au fond de l'horizon, sur une masse bleuâtre, colossale comme une montagne et découpée de lignes nettes comme une forteresse ; ils savaient que c'était le « Rova » ; le groupe des palais royaux, accroupi lourdement sur le plus élevé des trois sommets qui porte Tananarive. De

puis le matin ils l'apercevaient. Une force renouvelée les entraînait vers le but si proche. Mais une magie le reculait. Au soir ils désespèrent.
— « Qui vive ?
— Amis !
— Oh ! l'indescriptible joie de ce double cri !... Enfin !
C'était le premier poste de l'armée française.
— « Où est votre chef ? Sait-il où campe le général Duchesne ? Je suis le lieutenant Valdret. J'arrive de Majunga en mission urgente.
— Le général Duchesne campe à la résidence, mon lieutenant. » répondit joyeusement le soldat. « Tananarive est pris. »
Le juron énergique lancé par l'officier étonna les hommes du poste, sortis pour voir. Il avait d'ailleurs peu s'en fallu qu'on ne l'arrêtât. Mais son ton de commandement en imposa au sous-officier ; et il se disposait à poursuivre sa route vers la ville, quand une supplication l'arrêta.
— « Mon lieutenant... » murmurait son dernier compagnon de route.
— « Qu'y a-t-il ? Tu veux rester ici, mon pauvre garçon ? »
Le chasseur balbutia :
— « Si vous le permettez, mon lieutenant.
— Prenez soin de lui, il le mérite », dit Jean aux soldats.
En s'éloignant, il songeait : « Pau-

vre diable ! il n'a pas l'espoir qui m'a soutenu. » Alors pour la première fois depuis six jours, il prononça tout haut le nom que, sans cesse, il s'était redit en secret : « Odette... chère Odette ! »
Cependant il était à bout de forces. Quand il descendit de cheval, il chancela. Il se fit porter en filanzane au palais de la résidence.
Introduit immédiatement auprès du général Duchesne, il s'appuya au bras d'un soldat jusqu'à la porte du cabinet. Là, il rassembla une dernière fois son énergie, entra droit comme à la parade.
— « Comment ! » s'écria le général qui le connaissait de vue. « C'est vous, Valdret ! Et dans quel état ! Vous venez d'Ankaboka ?
— Je viens de Majunga, mon général. »
Il fit part de sa mission, remit le traité. L'enveloppe et son contenu apparurent, traversés d'un coup de sagaie et tachés de sang.
Le général en chef posa un long regard sur le jeune officier.
— « Ah ! » s'écria-t-il en découvrant le contenu, « quel dommage qu'un si héroïque effort ait été accompli inutilement ! La reine a apposé, hier, sa signature sur le traité que j'avais emporté de Paris.
— Que voulez-vous, mon général ? » répliqua Valdret. « Ce n'est pas moi qui suis en retard, c'est votre victoire qui était en avance. »
Le général sourit.

— « Mais, » reprit-il après un instant de réflexion, « vous auriez pu l'apprendre en route. N'avez-vous pas rencontré le courrier que j'envoyais à Majunga sous bonne escorte, pour prévenir Bailloud, qui télégraphiera la nouvelle au Gouvernement ?
— Non, mon général.
— Comment, est-ce possible ? Il n'y a pas deux chemins. »
Jean Valdret gardait un silence d'étonnement. Tout à coup il comprit. Il avait dû croiser le courrier dans la région de la forêt incendiée. Il la contourna d'un côté pendant que l'envoyé du général et son escorte la contournaient de l'autre.
— « Ah ! » ne put-il s'empêcher de dire avec un sourire amer : « c'est la fatalité qui me poursuit !
— Peste ! vous appelez cela de la fatalité, » riposta avec bonhomie le général en chef. « Vous avez encore votre peau sur les os, après l'avoir risquée plus que pas un de nous dans toute la campagne. Mais votre avenir est fait, jeune homme ! On raconte votre belle prouesse dans les anecdotes sur les héros célèbres. Maintenant, » ajouta-t-il en lui tendant la main, « allez vous reposer pour qu'on n'y ajoute pas en épilogue le récit de vos derniers moments. »
Jean put à peine sourire : « Merci, mon général. » Il sortit en s'appuyant au mur, un planton le recut dans ses bras, au seuil du cabinet.
Le général Duchesne, qui vit l'affaiblement soudain, s'élança, appe-

lant un de ses officiers d'ordonnance.
— « Qu'on installe le lieutenant Valdret dans la chambre voisine de la mienne. Qu'on prévienne le major. »
Il était alors dix heures du soir. Deux fois dans la nuit le général fit prendre des nouvelles. Le matin, dès l'aube, il se rendit près du malade.
Jean délirait. La mâle jeune tête, toujours belle malgré la maigreur et le hâle, s'agitait sur l'oreiller. Le cou qui émergeait de la chemise ouverte, contrastait par sa couleur de brique avec la blancheur de la poitrine. Ce ton de la peau et la barbe de six jours donnaient un air sauvage à la physionomie. Mais l'ensemble était saisissant de grâce robuste et de virile énergie.
— « Quel superbe gaillard ! » fit le général. « Il s'en tirera, n'est-ce pas, major ?
— J'en suis presque sûr, mon général.
— Tant mieux ! Nous n'avons pas beaucoup d'officiers de son intelligence et de sa trempe dans la nouvelle génération. Mais... que dit-il ? »
Des mots sans suite agitaient les lèvres de Jean.
Le major eut un sourire.
— « Ecoutez, mon général. »
Le général en chef se pencha. D'abord il n'entendit que des syllabes incohérentes. Puis il distingua des paroles. Un nom revenait toujours : « Odette. » Enfin le malade murmura tout d'une haleine :
— « Odette, êtes-vous contente de

moi ? Votre père, maintenant, voudra-t-il ? »
Le général Duchesne se redressa en riant :
— « Allons, » dit-il, « tout va bien. Et si Odette, n'est pas sa blanchisseuse, on la lui donnera, nom de nom ! J'irai moi-même la demander à ce père recalcitrant. »
XVI
Sur une terrasse du château de Ribeyran, Odette se tenait assise et songeait. Elle regardait la beauté royale de l'automne resplendir sous ses réseaux de rouille et d'or au front des séculaires futaies.
Où donc l'automne est-il aussi divinement mélancolique et d'une grâce plus pénétrante que dans un vieux parc à la française, — un de ces parcs dont l'âme poignante flotte sur les toiles de Watteau et dans les vers de Verlaine ? Les jardiniers français des derniers siècles ont ajouté une province spéciale et exquise aux domaines divers mais limités de l'idéal ; ils ont créé du rêve, c'étaient d'humides et anonymes génies, comme ceux qui suspendaient des élastes, des douleurs et des extases aux façades palpitantes des cathédrales. Un seul survit : Le nôtre, — le plus froid peut-être, ce lui qui par trop d'amplitude et de magnificence effaroucha un peu le charme frissonnant tapi à l'angle des parterres et parmi les labyrinthes si délicieusement maniérés de ses pré-décèsseurs.
(A suivre)